

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## La méthode Obama



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Le cinquième sommet des Amériques a pris fin sans que les 34 chefs d'État et de gouvernement ne parviennent à s'entendre sur le libellé du communiqué. Néanmoins, cette rencontre doit être vue comme une autre réussite du président américain sur la scène internationale. L'attitude et le discours conciliants de Barack Obama ont séduit même les adversaires les plus coriaces des États-Unis.

«Il nous est arrivé de vouloir imposer nos conditions, a reconnu M. Obama lors de la cérémonie d'ouverture. Je vous donne ma parole que nous recherchons un partenariat d'égal à égal. Je suis ici pour ouvrir un nouveau chapitre d'engagement qui sera soutenu tout au long de mon administration.»

À la veille du Sommet, le président avait annoncé la fin des restrictions sur les voyages et les transferts de fonds vers Cuba. Cette mesure, quoique modeste, a été perçue par plusieurs observateurs comme le premier pas vers la levée de l'embargo américain. Même si M. Obama et ses porte-parole ont souligné qu'on était encore loin d'un changement aussi important, la réaction positive de Raoul Castro laisse croire que les choses pourraient se passer plus vite qu'on ne le croyait possible jusqu'à maintenant.

Le réchauffement soudain des relations entre les États-Unis et le président du Venezuela, Hugo Chavez, constitue le développement le plus spectaculaire de ce sommet de Port of Spain. M. Obama et Chavez se sont croisés à trois reprises en marge

de la rencontre et chaque fois, les échanges ont été étonnamment chaleureux. Rappelons que le président Chavez est réputé pour son anti-américanisme, lui qui n'a pas cessé de dénoncer la «dictature mondiale» imposée par les États-Unis. En fin de semaine, il a annoncé le retour d'un ambassadeur vénézuélien à Washington.

La méthode Obama semble donc porter ses fruits sur le continent américain, à tout le moins en ce qui a trait à l'atmosphère des relations internationales. Il reste à voir quels seront les effets concrets de cette façon de faire.

En tout cas, elle n'a pas empêché M. Morales et Ortega d'accuser les Américains de tous les péchés de la terre. Le livre qu'Hugo Chavez a remis au président Obama, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, est un essai célèbre dénonçant le «pillage» dont le sud du continent a été victime aux mains des grandes puissances.

Vendredi soir, le président américain exprimait le vœu que «si les États-Unis ne doivent pas avoir une politique d'ingérence dans les affaires des autres pays, cela doit aussi signifier qu'on ne peut pas blâmer les États-Unis pour tous les problèmes qui surgissent dans l'hémisphère». La suggestion de lecture de M. Chavez indique que les Sud-Américains ne sont pas prêts à effacer l'histoire aussi facilement.

Peut-être l'administration Obama ne se fait-elle pas d'illusions à cet égard. Son objectif est sans doute plus pragmatique, plus tactique. «Si je vous prends dans mes bras et que vous continuez à me frapper, devinez qui est blâmé?» souligne le chef de cabinet du président, Rahm Emanuel, au sujet de la manière douce de son patron. Quels qu'en soient les résultats, la méthode Obama a l'immense mérite d'être plus conforme aux valeurs démocratiques que l'approche étroite et arrogante de son prédécesseur.



André-Philippe Côté, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## CONJONCTURE

## Une reprise fragile

Le rebond de l'économie chinoise ne peut être durable si ses marchés extérieurs continuent à s'effondrer



FRANÇOISE LEMOINE  
 L'auteure est économiste au Centre d'études prospectives et d'information internationales à Paris.

Au dernier trimestre 2008, le rythme de croissance de l'économie chinoise est tombé à 6,8% (contre 13% pour l'année 2007), plombé par le ralentissement de la demande interne et la chute des exportations. Au premier trimestre de cette année, il a encore baissé à 6,1%, mais certains signes laissent penser que le ralentissement a atteint un plancher.

La croissance de la production industrielle, qui était tombée au plus bas en janvier et février (+3,8%), a dépassé 8% en mars (par rapport à mars 2008). Depuis janvier, le volume des ventes immobilières a cessé de chuter. Les prêts bancaires ont explosé et l'investissement s'est accéléré, notamment dans certains secteurs comme les chemins de fer. Le plan de relance massif lancé en novembre 2008 a commencé à faire effet.

Cette reprise est fragile. Le rebond vient de l'augmentation des dépenses publiques et des investissements réalisés par les entreprises contrôlées par l'État. Leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie ne s'est pas encore fait sentir.

Les surcapacités persistent dans de nombreux secteurs industriels, les profits des entreprises sont en chute libre (-37% au premier trimestre par rapport à 2008) et les indicateurs montrent des commandes encore faibles dans le secteur manufacturier.

Le commerce extérieur ne donne aucun signe de reprise, puisque les exportations ont continué à baisser (-17% le mois dernier par rapport à mars 2008), de même que les importations (-25%).

La consommation des ménages a jusqu'ici assez bien résisté à la crise, mais il est peu probable qu'elle puisse tirer la croissance vers le haut cette année. Les revenus de la population vont,



PHOTO REUTERS

La consommation des ménages chinois a jusqu'ici assez bien résisté à la crise, mais il est peu probable qu'elle puisse tirer la croissance vers le haut cette année.

au mieux, stagner en raison de la faible progression des salaires et de la hausse du chômage. Sur les 120 à 140 millions de migrants ruraux travaillant dans les industries exportatrices, 20 millions sont déjà sans emploi.

Certes, les autorités ont pris des mesures pour stimuler les dépenses: hausse des allocations aux plus démunis, relèvement des retraites des fonctionnaires, distribution de coupons d'achats, subventions aux ventes d'équipements ménagers et d'articles électroniques dans les campagnes. La baisse de 10% de la taxe sur certaines voitures a déjà fait repartir les ventes. Mais les mesures de stimulation de la demande des ménages demeurent modestes et la propension à épargner restera

forte. Le vaste projet de refonte du système de santé qui vient d'être adopté devrait donner à tous l'accès à un système de soins à l'horizon 2020, mais reste encore flou sur les financements publics qui lui seront alloués à court terme.

Dans l'état actuel des choses, le rebond de l'économie chinoise ne peut être durable si ses marchés extérieurs continuent à s'effondrer. Les prévisions de croissance pour la Chine se situent en moyenne autour de 6,5% pour 2009 (loin de l'objectif officiel de 8%) et anticipent une accélération en 2010 (autour de 7 à 8%), à condition que les grands partenaires commerciaux de la Chine – les États-Unis, l'Europe et Japon – sortent de la récession l'année prochaine.

## OPINION

## Un mal nécessaire

HÉLÈNE FRADET

L'auteure est directrice générale de la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM).

Au Québec, dans le régime actuel, lorsque quelqu'un a des motifs sérieux de croire que l'état mental d'une personne présente un danger pour elle-même ou pour autrui, il peut avoir recours à la Loi P-38.001. Il s'agit de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.

Lorsque les familles se voient contraintes d'utiliser cette loi pour amener contre son gré un proche atteint de maladie mentale, c'est qu'il y a là assurément une notion d'urgence. La famille, par différents moyens, a tenté d'obtenir

**Les familles aux prises avec la maladie mentale doivent pouvoir intervenir devant l'imminence du danger.**

sans succès la collaboration et le consentement de la personne afin de la conduire dans un centre de santé et de services sociaux.

Dans une telle situation, deux scénarios sont envisageables: la garde provisoire ou la garde préventive. Dans un cas comme dans l'autre, il est important de mentionner que les membres de l'entourage font ces démarches à contrecœur. Ils s'y résignent afin d'éviter de voir leur proche s'enfoncer dans la psychose et ainsi aggraver sa maladie mentale. Il s'agit de démarches éprouvantes, au point où les familles ont le sentiment que la terre s'effrite sous leurs pieds, la détresse d'un s'entremêlant à celle de l'autre.

Les parents utilisent le système judiciaire après avoir épuisé tous les moyens pour convaincre leur proche de se faire traiter. Ils ne s'ingèrent pas de gaieté de cœur dans la vie de la personne et ne la considèrent pas non plus comme un adversaire. Les membres de l'entourage qui accompagnent une personne atteinte de maladie mentale sont souvent médusés devant l'alliance obligée du système juridique et de celui de la santé.

L'application de la Loi est certes problématique à plusieurs égards mais chose certaine, ce n'est pas en restreignant la définition de la dangerosité que l'on favorisera le rétablissement de la personne qui vit une crise. Il faut maintenir cette notion dans un sens large et préciser les critères afin que les professionnels basent leur évaluation sur des critères objectifs.

Par ailleurs, la notion d'imédiateté du danger devrait laisser place à l'imminence du danger, en raison d'une intervention préventive qui permettrait d'intervenir lorsque la personne en désorganisation manifeste des symptômes avant-coureurs d'une crise.

Les familles aux prises avec la maladie mentale luttent pour l'amélioration de la qualité de vie de leur proche. Loin d'elles l'idée de revenir au système asilaire où l'individu «subissait» souvent à outrance un traitement qui lui était infligé.

Aujourd'hui, les nouveaux traitements médicaux et les services de soutien dans la communauté permettent d'aspirer au rétablissement. Cependant, il y a des jours où rien ne va plus et malgré le fait que la Loi soit contraignante, elle devra toujours être disponible et accessible pour pallier des situations ambiguës et ainsi protéger la personne et son environnement; elle est malheureusement un mal nécessaire.